



Bureau syndical

3 février 2026

Présentation synthétique du
Rapport d'orientation budgétaire 2026



Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

Introduction

La loi du 6 février 1992 prévoit l'organisation et la tenue d'un débat d'orientations budgétaires avant le vote du budget primitif. Ce débat s'impose aux communes de plus de 3 500 habitants ainsi qu'aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) accentue l'information des conseillers dans les diverses assemblées.

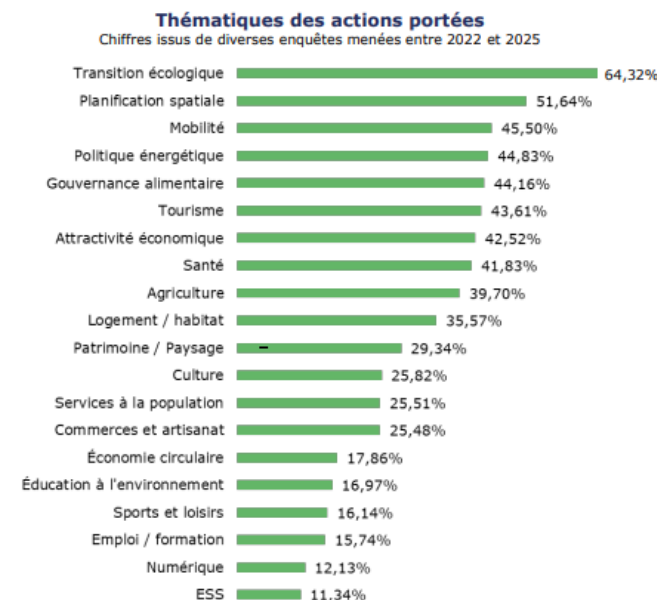
Ce débat qui se tient en assemblée délibérante, doit permettre d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif, afin de pouvoir dégager des priorités budgétaires, sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective. Le débat s'appuie sur un rapport qui fixe les orientations budgétaires de l'année. L'assemblée délibérante prend acte de ce débat par délibération.

Panorama national des territoires de projet (Pays et Pôles d'Equilibre Territorial et Rural)

A la date du 1^{er} janvier 2025, le territoire national est structuré par 268 territoires de projet (Pays et PETR) qui couvrent 62 % du territoire métropolitain et 47% de la population française. La forme juridique est choisie librement par chacun des territoires de projet, 55 % étant organisés en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (données ANPP, panorama 2025 des Pôles territoriaux et Pays).

En moyenne, un territoire de Pays ou de Pôle compte 90.000 habitants, couvre 1.460 km², comprend 89 communes et se structure sur 3,5 EPCI.

Thématiques des actions portées par les PETR et les Pays (données ANPP, panorama 2025 des Pôles territoriaux et Pays).





Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

Leur action se décline entre l'élaboration, l'animation et la mise en œuvre de programmes et de politiques publiques territorialisées, tels que PCAET, PAT, programme LEADER... chacun étant adapté aux besoins spécifiques des territoires. Les équipes dédiées comptent en moyenne 9 agents, (6 contractuels et 3 titulaires).

Le Pays d'Arles dans le panorama national des territoires de projet

Le Pays d'Arles est organisé en PETR depuis septembre 2017, par transformation du Syndicat mixte du même nom.

Le Pays Arles illustre une situation particulière : il regroupe 29 communes sur 2.200 km², pour une population de 175. 000 habitants, répartie au sein de 3 EPCI.

Il porte des missions structurantes en matière d'aménagement du territoire et de développement local :

- le SCOT et le Plan Climat Air Energie Territorial par transfert de compétences des 3 intercommunalités membres,
- le Projet Alimentaire Territorial co-piloté entre le PETR et la Métropole. Le PETR définit et met en œuvre sur son territoire, le plan d'actions du PAT,
- une mission de mise en valeur touristique du territoire à travers la création d'un GR de Pays, réalisée en étroite coopération avec les partenaires locaux.
- l'animation et la gestion du programme LEADER Pays d'Arles,
- le pilotage d'une contractualisation régionale « Nos territoires d'abord »,
- l'animation du Conseil de développement.

Dispositifs portés par les PETR et les Pays
(données ANPP, panorama 2025 des Pôles territoriaux et Pays).





Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

Contexte budgétaire :

Les grandes priorités du PETR ont été définies en 2024 dans le cadre d'un débat budgétaire projeté sur la période 2024-2026. À cette occasion, le conseil syndical a procédé à des arbitrages sur la base des propositions formulées par les commissions thématiques.

Ces échanges ont permis d'aboutir à la définition d'une feuille de route partagée pour la période 2024-2026, assortie de priorités de projets. Dans ce cadre, la cotisation annuelle versée par les intercommunalités membres a été fixée pour une durée de trois ans à un montant de 835.000 €, permettant ainsi une visibilité financière et budgétaire pluriannuelle.

La fixation de cette cotisation répondait également à un objectif de sécurisation de la trésorerie du PETR, dans un contexte marqué par les décalages de versement des subventions et les tensions de trésorerie qui en résultent.

Les commissions thématiques sont ainsi chargées, lors de la préparation budgétaire annuelle, de décliner cette feuille de route en actions concrètes, dans le respect de l'enveloppe budgétaire globale ainsi définie.

Calendrier budgétaire soumis aux contraintes du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires des 15 et 22 mars 2026 :

- Octobre/décembre 2025 : élaboration des plans d'actions thématiques par chaque Commission concernée,
- 16 décembre 2025 : présentation au Bureau syndical pour arbitrage de la feuille de route et des perspectives 2026
- 03 février 2026 : Débat d'Orientations Budgétaires en Conseil syndical,
- 24 février 2026 : Adoption en conseil syndical des documents budgétaires (Compte Financier Unique 2025 et Budget 2026)



Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

Engagements pluriannuels des projets portés par le PETR du Pays d'Arles :

- SCOT – Reprise de la Révision générale janvier 2026 – arrêt fin 2029 et approbation fin 2030
- PCAET – Révision engagée en décembre 2025 – adoption mars 2027
- Contrat chaleur, convention de mandat signée avec l'ADEME, novembre 2024 – novembre 2028
- Projet Alimentaire territorial, renouvellement de la labellisation de niveau II du PAT par le Ministère sur la période 2025-2030,
2025-2028, mise en œuvre du plan d'actions du PAT à l'échelle du Pays d'Arles
- GR de pays – printemps 2026, demande de pré-homologation
2027, mise à l'épreuve et confirmation du tracé - Mise en récit et mise en tourisme
2028-2030 – Mise en œuvre opérationnelle
- Leader 2023-2027, fin de la programmation décembre 2028 et clôture du programme en juin 2029.



Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
		OUVERTURES CREDITS	OUVERTURES CREDITS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	265 078,76	
012	ATTENUATION DE CHARGES	715 657,95	
013	ATTENUATION DE CHARGES		5 555,08
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	27 107,82	22 534,42
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	205 361,49	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		1 191 216,03
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE		164,65
TOTAL DE FONCTIONNEMENT		1 213 206,02	1 219 470,18
RESULTAT ANNUEL DE L'EXERCICE		6 264,16	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE		374 001,88	

- Le résultat de l'exercice est évalué à 6.264,16 €. Le résultat cumulé sur les exercices antérieurs est de 374.001,88 €
- L'excédent disponible dégagé pour financer le budget 2026 est de 226.983 €, après déduction des fonds de transition = 42.075 €, Leader 2014-2022 = 60.032 € et Leader 2023-2027 = 45.000 €.
- La section de fonctionnement a été réalisée à 74% en dépenses et 97 % en recettes rattachement inclus,
- Les dépenses de projets sont financées aux chapitres 65 pour 205.361,49€ et au chapitre 011 pour 158.446,31 €.
- Le chapitre 011 couvre pour 60% des dépenses d'études et actions déployées par les missions et 40 % des dépenses d'administration générales (déplacements, loyers, abonnements, assurances...).



Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

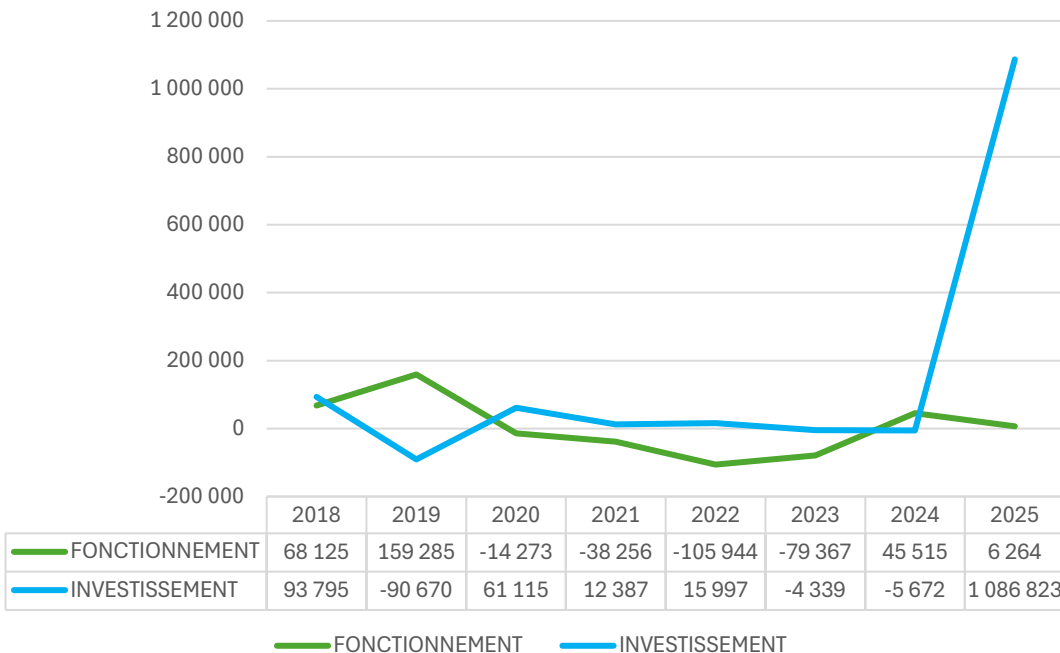
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
		OUVERTURES CREDITS	OUVERTURES CREDITS
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 534,42	27 107,82
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		403,70
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 124 290,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	37 369,14	-
21	IMMOBILISATIONS COPORELLES	5 074,60	
TOTAL D'INVESTISSEMENT		64 978,16	1 151 801,52
RESULTAT ANNUEL DE L'EXERCICE		1 086 823,36	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE		1 216 568,55	

- La section d'investissement dégage un excédent annuel de 1.086.823,36 € et un résultat cumulé sur les exercices antérieurs de 1.216.568,55 €.
- Dont 1.124.290 € issus du 1^{er} acompte du Contrat chaleur ADEME, le résultat hors contrat est de 92.278,55 €.
- Le programme Leader 2014-2022 a été clôturé en juin 2025, les derniers projets co-financés par le Fonds territorial Leader ont bénéficié de 37.369,14 € au titre de Subventions d'équipement (chapitre 204).

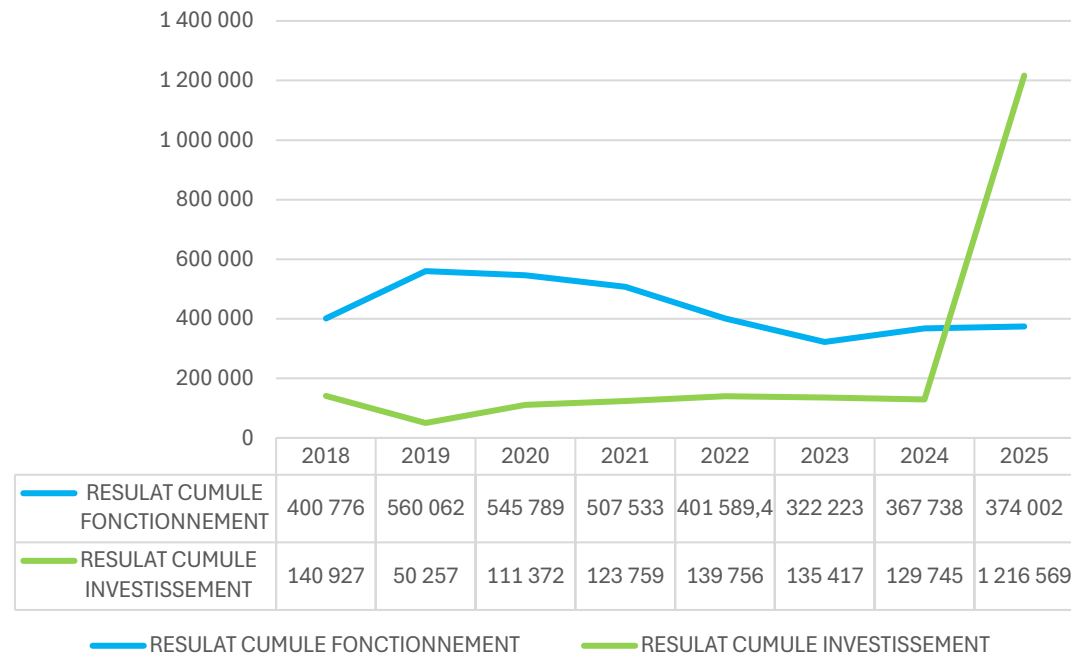


Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

Résultat annuel de l'exercice sur la période 2018 à 2025



Résultat cumulé de l'exercice de 2018 à 2025

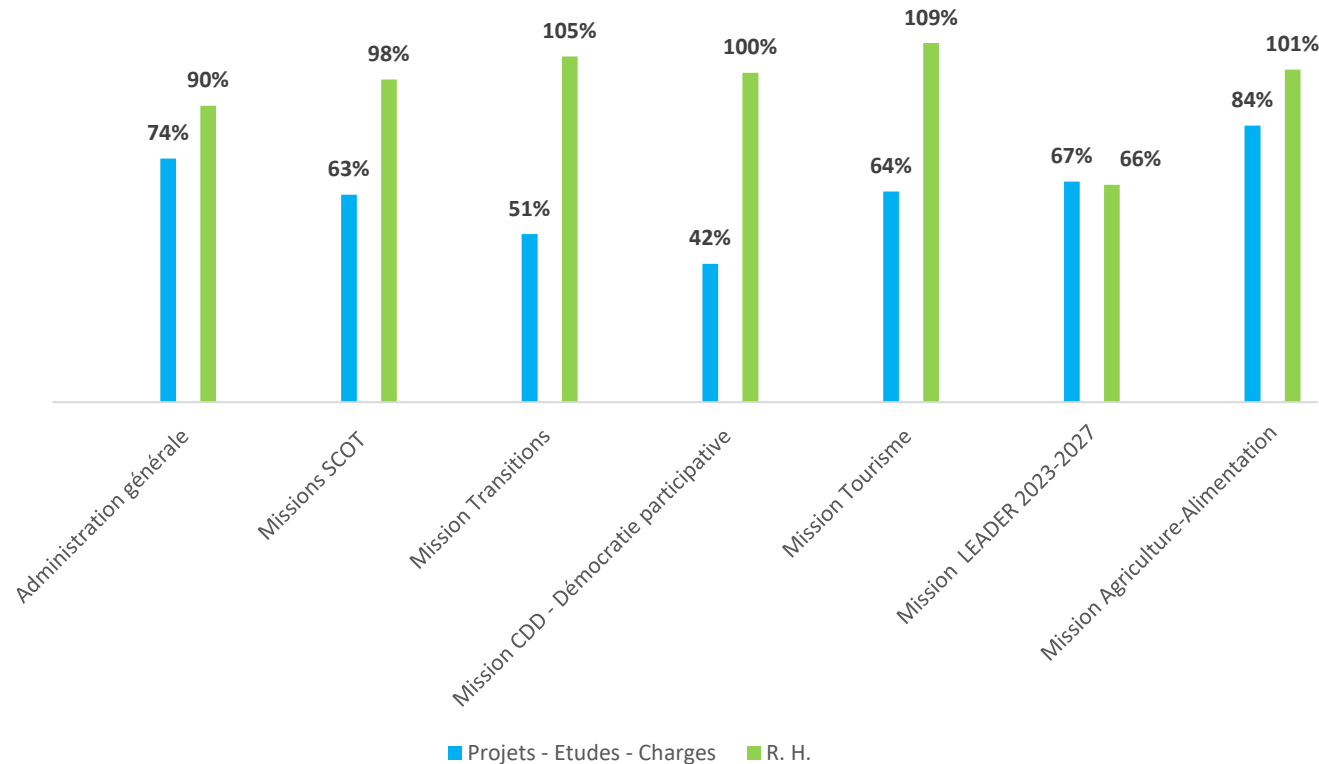


- La situation de trésorerie au 31 décembre 2025 est de : 1.485.636,61 € dont 1.124.290 € d'avance ADEME, soit un disponible 361.346,61 €,
- Les rattachements en recettes de fonctionnement s'élèvent à 352.251, 47 €, dont 82.445,59 € (Région/Photovoltaïque et FEADER/PAT-RHD) issus de 2024. Ils représentent une trésorerie disponible à court terme,
- Les rattachements en dépenses s'élèvent à 252.324,06 €, dont 34.536,05 € (convention OT Arles de 2019) et 32.400 € (convention PAT-AMP 2021-2024).



Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

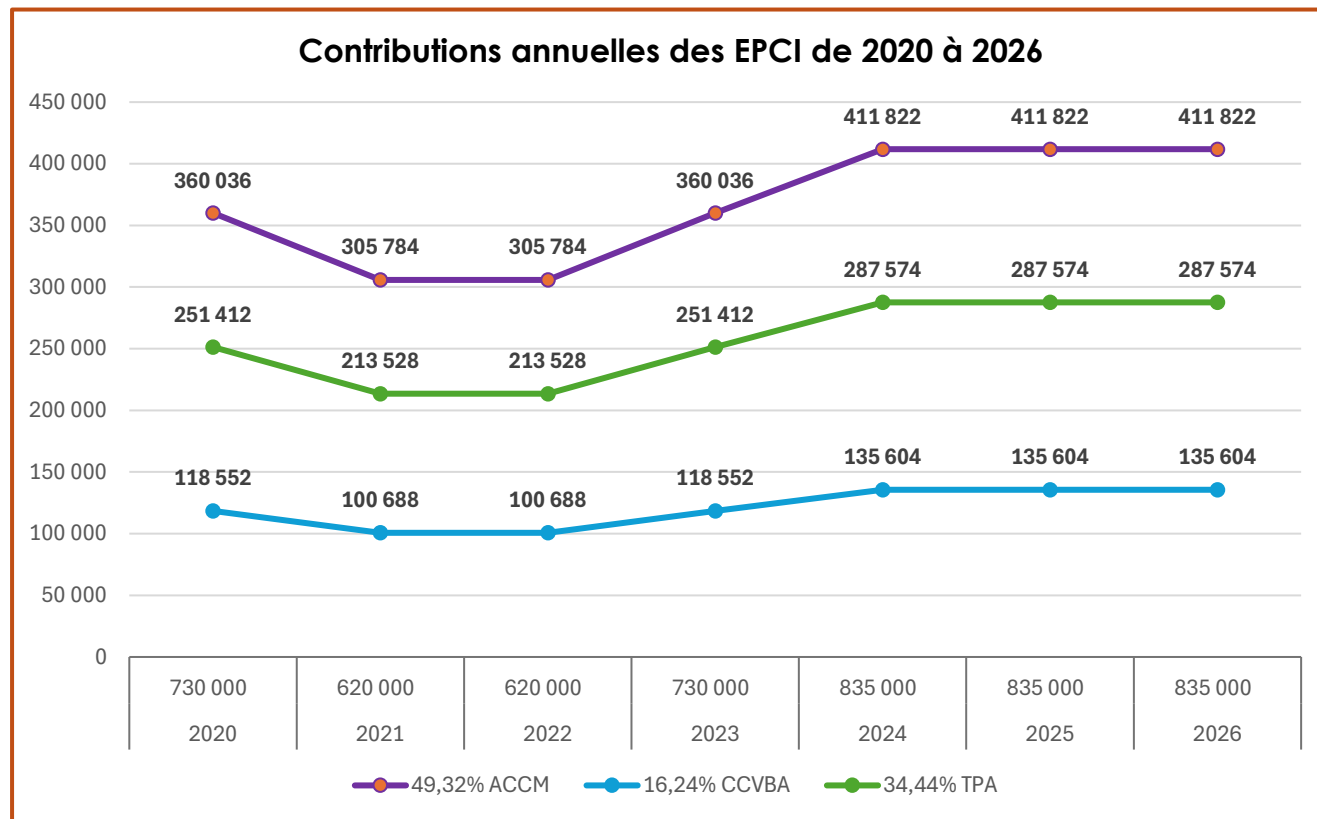
Réalisé 2025 par mission (dépenses réelles)



- **SCOT et Transitions** : les crédits ouverts au Budget 2025 et non consommés au titre de la révision générale du SCOT, sont reportés au budget 2026.
- **CDD**, la concertation SCOT et PCAET est reportée en 2026/2027. Le bilan et l'assemblée générale de clôture n'ont pas été réalisés à ce stade.,
- **TOURISME**, le dépôt de l'avant-projet de GRP sera transmis à la FFR au cours du premier semestre 2026, les dépenses afférentes au projet sont reportées sur l'exercice 2026. Les enjeux liés au tracé demeurent importants et nécessitent un travail complémentaire,
- **LEADER**, la sous-consommation s'explique par l'absence de la chargée d'animation pendant trois mois, suivie d'une reprise d'activité à temps partiel,



Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

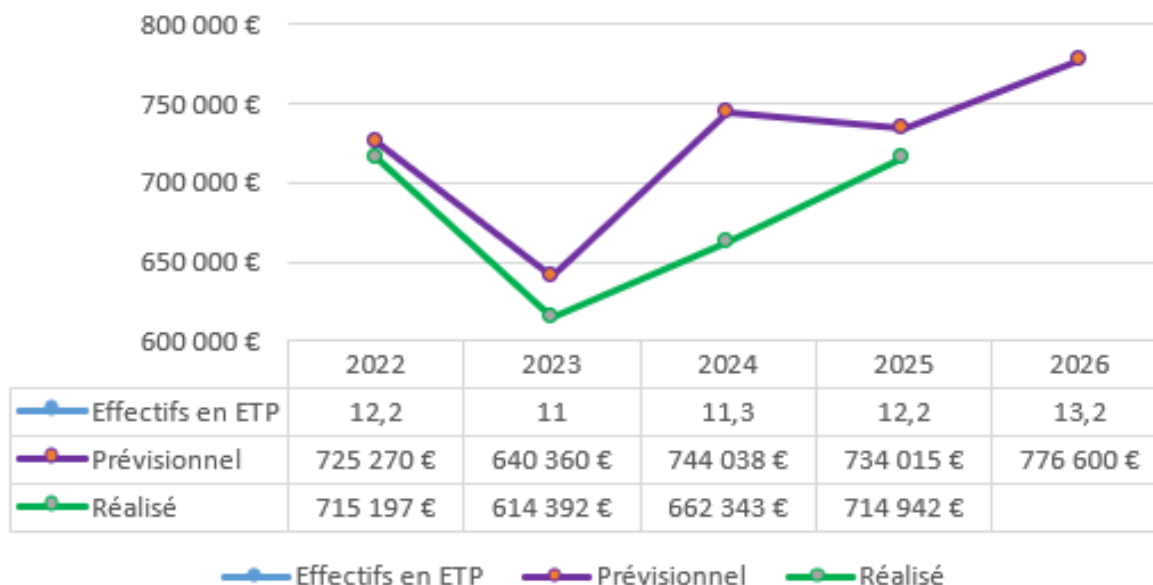


- Les contributions sont abondées par les 3 intercommunalités et font l'objet d'une répartition selon le poids démographique de chacune : 50 % ACCM, 34 % TPA et 16 % CCVBA.
- Elles sont constantes sur 2024 à 2026 par décision du Conseil syndical,
- Elles s'élèvent à 835.000 € dont 45.000 € pour le fonds Leader qui atteindra sur 4 ans un total de 180.000 € de co-financement des projets Leader,



Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

Effectifs - Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés



L'équipe 2026 du PETR est composée de 13,2 Equivalents Temps Plein (ETP).

Les ressources humaines représentent au budget prévisionnel de l'année, 35% du budget opérationnel.

La masse salariale prévisionnelle pour 2026 est en augmentation de 5% par rapport à 2025.

Les évolutions portent sur le :

- Recrutement, au dernier trimestre, d'un chargé de mission pour le SCoT, en charge de l'instruction des documents d'urbanisme,
- Recrutement d'un agent à temps partiel dédié au foncier agricole, financé à 80% par le LEADER – Transmission,
- Tous les autres emplois sont évalués sur 12 mois, conformément aux feuilles de route. 3,10 emplois sont financés à 100% (Leader et contrat chaleur) et 1 emploi à 95 % (Feader + AMP),
- Accueil de deux stagiaires universitaires au cours de l'année,



Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

	Effectifs 2022	Effectifs 2023	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Prévisionnel des effectifs 2026
Les effectifs	12,2 ETP	11 ETP	11,3 ETP	12,2 ETP	13,2 ETP
Les cadres d'emploi	11 attachés territoriaux	9 attachés territoriaux	10 attachés territoriaux	12 attachés territoriaux	11 attachés territoriaux
	1 ingénieur territorial	1 ingénieur territorial	1 ingénieur territorial	1 ingénieur territorial	2 ingénieurs territoriaux
	1 Adjoint administratif	1 Adjoint administratif	1 Adjoint administratif	1 Adjoint administratif	1 Adjoint administratif
			1 agent de catégorie B	-	-
Statuts du personnel	2 titulaires	2 titulaires	2 titulaires	1 titulaire	1 titulaire
	2 CDI	3 CDI	4 CDI	3 CDI	4 CDI
	3 CDD	6 CDD	7 CDD	10 CDD	3 CDD
	1 attachée territorial en temps partagé avec la Métropole AMP, sous contrat de travail PETR (Cf. convention de partenariat PETR/AMP)	1 attachée territorial en temps partagé avec la Métropole AMP, sous contrat de travail PETR (Cf. convention de partenariat PETR/AMP)	1 attachée territorial en temps partagé avec la Métropole AMP, sous contrat de travail PETR (Cf. convention de partenariat PETR/AMP)	1 attachée territorial en temps partagé avec la Métropole AMP, sous contrat de travail PETR (Cf. convention de partenariat PETR/AMP)	1 attachée territorial en temps partagé avec la Métropole AMP, sous contrat de travail PETR (Cf. convention de partenariat PETR/AMP)
				1 attachée territorial en temps partagé avec la Métropole AMP, sous contrat de travail AMP (Cf. convention de partenariat PETR/AMP)	1 attachée territorial en temps partagé avec la Métropole AMP, sous contrat de travail AMP (Cf. convention de partenariat PETR/AMP)
Mise à disposition / Détachement				1 attachée territorial en temps partagé avec la Métropole AMP, sous contrat de travail AMP (Cf. convention de partenariat PETR/AMP)	
	1 attaché territorial en détachement vers la Fonction publique d'Etat	1 attaché territorial en détachement à la Fonction publique d'Etat	1 attaché territorial en détachement à la Fonction publique d'Etat	1 attaché intégré au 01.01.2025 à la Fonction publique d'Etat	
Stagiaire/alternants universitaires	2 (Leader - SCOT)	2 (Agriculture-alimentation & concertation/communication)	1 (concertation population volet AEC du SCOT en révision)	1 stagiaire école d'ingénieur agronome de Lyon (ISARA) missionnée pour RHD	1 stagiaire pôle SCOT- Transitions ; 1 stagiaire PETR, valorisation du projet de territoire
	Compte administratif 2022	Compte administratif 2023	Compte administratif 2024	CFU 2025	Prévision budgétaire 2026
Rémunérations brutes chargées	714 876 	614 392 	662 343 	714 943 	776 600
Salaires annuels moyens bruts chargés	58 757 	55 854 	58 442 	58 964 	58 796
	Chapitre 012 (hors médecine du travail)	Chapitre 012 (hors médecine du travail)	Chapitre 012 (hors médecine du travail)	Chapitre 012 (hors médecine du travail)	Chapitre 012 (hors médecine du travail)
Avantages en nature	Compte Epargne Temps, RIFSEEP & forfait mobilité vélo et co-voiturage au 1.08.2021	Compte Epargne Temps & RIFSEEP, forfait mobilité vélo et co-voiturage	Compte Epargne Temps & RIFSEEP, forfait mobilité vélo et co-voiturage	Compte Epargne Temps, RIFSEEP & forfait mobilité vélo et co-voiturage	Convention santé (application 2026), forfait mobilité vélo et co-voiturage (2021)

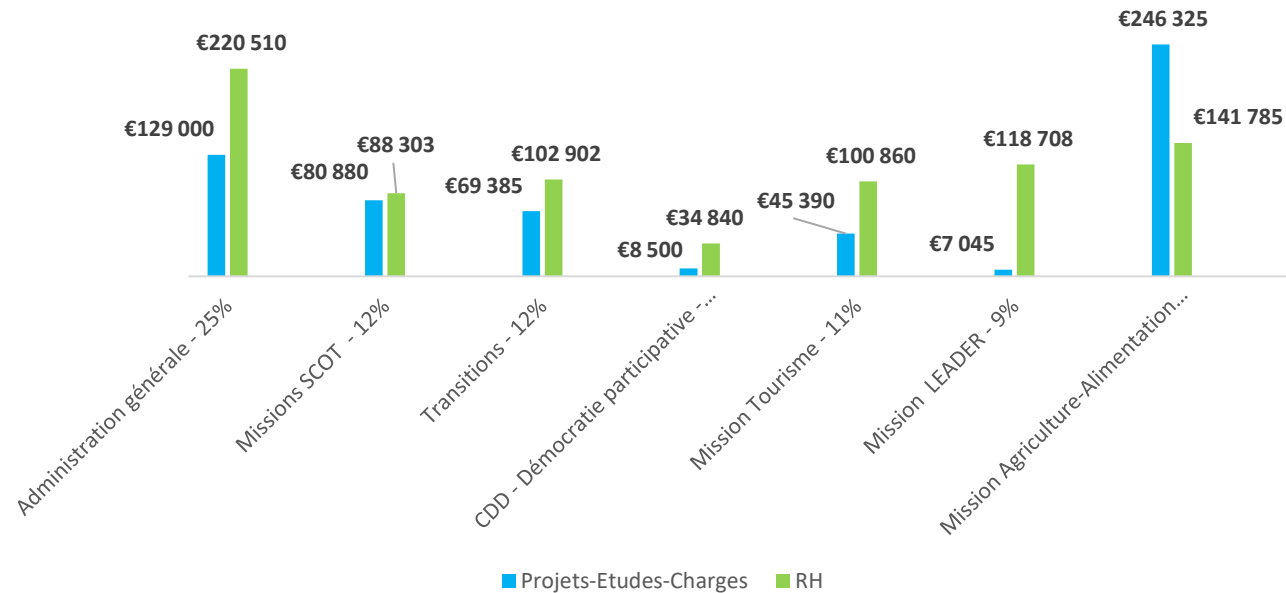
Le salaire mensuel brut chargé moyen s'élève à 4 896 €, pour un le salaire mensuel médian de 4 748 €,

L'écart modéré d'environ 3 % traduit une répartition globale des rémunérations relativement équilibrée.



Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

2026 - Budget opérationnel des missions thématiques



Administration générale : **349.510 €** (hors dépenses d'ordre), (+5%)

SCOT : **169.183 €** (-35%), séparation des démarches de révisions SCOT et PCAET, les dépenses de révision du PCAET sont inscrite au budget Transitions.

Transitions : **172.287 €** (+28%)

CDD-Démocratie : **43.340 €** (+1 %)

Tourisme : **146.250 €** (+ 5%)

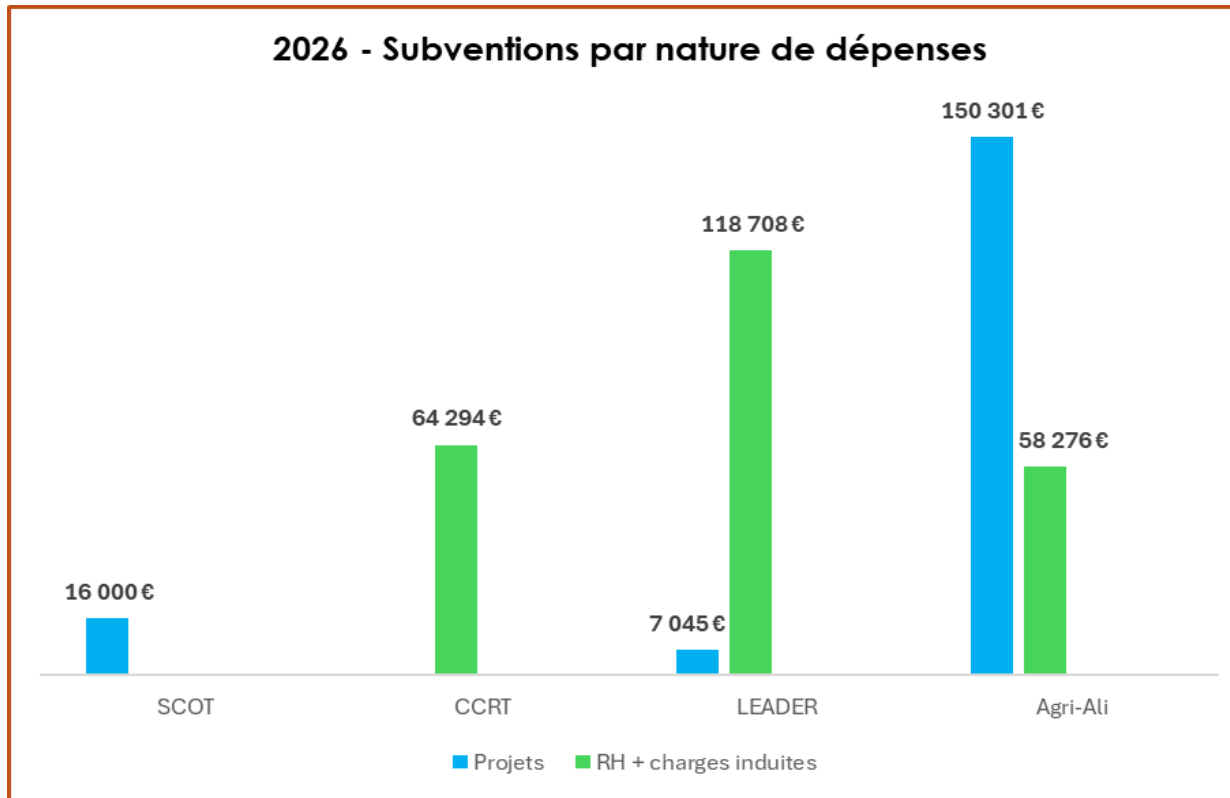
LEADER : **125.753 €**

Agriculture-alimentation : **388.110 €** (- 1%)



Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

2026 - Subventions par nature de dépenses



Le PETR ne perçoit ni fiscalité propre, ni dotations nationales. Ces recettes proviennent pour l'exercice à 51% des contributions des EPCI membres, 26% de subventions et autres (FCTVA) et 23% du résultat cumulé sur les exercices antérieurs.

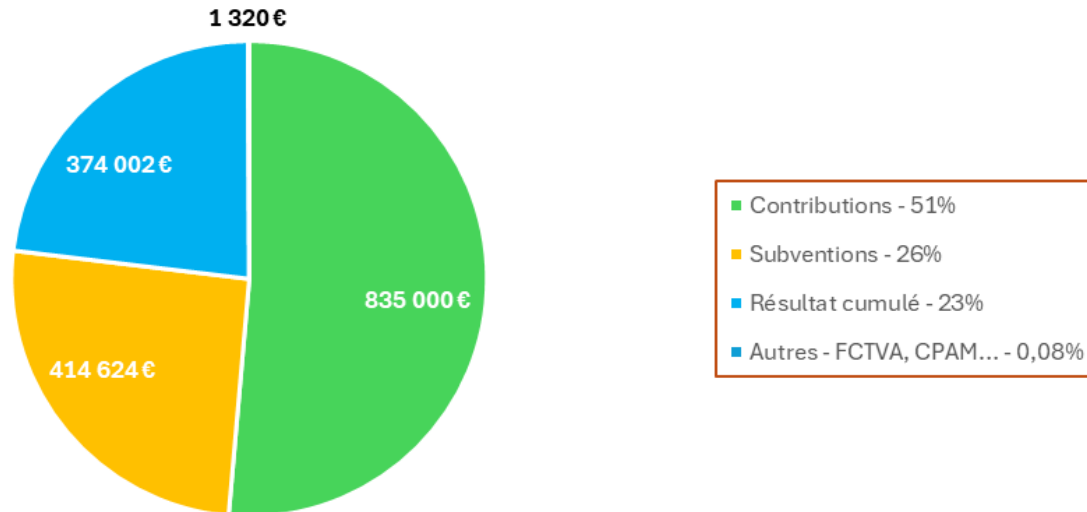
Les subventions co-financent le budget 2026. Elles sont abondées par le fonds européen FEADER, la DRAAF, l'ADEME, L'Office français de la biodiversité (OFB), la demande en cours, le Département, la Métropole Aix-Marseille Provence,

Les fonds métropolitains : ils contribuent à l'autofinancement des actions mutualisées sur les 2 territoires dans le cadre du PAT (restauration collective, Assistance à maîtrise d'ouvrage, études...), avec une répartition relative au nombre de communes, soit le PETR à 25 % et la Métropole à 75 %.



Présentation synthétique du Rapport d'orientations budgétaires 2026

2026 - Ressources financières



SCOT : l'OFB est sollicité pour financer à 80% via un AAP projet en faveur des paysages et la biodiversité (recette proratisée pour 2026).

Contrat chaleur/CCRT : la convention de mandat signée avec l'ADEME finance 1 chargée de mission + 1 forfait de 9.900 €/an de charges de structure,

Leader : est financé pour le fonctionnement de la mission via le Feader (60%) et la Région (40%)..

Agriculture-Alimentation : budget globalement financé à 54 %, dont le CD 13, le FEADER-Coopération intervient à 80 % pour « Nos cantines durables » + 15 % par la Métropole (co-pilote du PAT) : 1 chargée de mission + prestations pour des projets de communes.

La DRAAF intervient à 65% pour des prestations de projets communaux et projets collectifs, 80 % par le FEADER-Transmission pour : 1 chargé.e de mission à 1/3 temps + prestations pour des projets communaux.

Des subventions de l'ADEME et France Agrimer réduisent pour le PETR le coût des actions qui sont inscrites au contrat de coopération PETR/AMP. La soule est portée en recettes au budget 2026 du PETR.



Projection des orientations et actions 2026 par mission

Administration générale

➤ OBJECTIFS

➤ Priorités, actions & ressources

Animer, manager et
gérer

Coordonner,
communiquer et
représenter

Mettre en place la nouvelle gouvernance, animer les instances de pilotage et **organiser les moyens** de la mise en œuvre des décisions,

Accompagner les nouveaux élus dans l'appropriation des missions du PETR,

Piloter les missions du PETR en transversalité : suivi des missions du PETR et participation aux commissions thématiques,

Sécuriser le pilotage budgétaire et financier : préparer et suivre l'exécution budgétaire et la trésorerie, optimiser les moyens,

Renforcer la communication auprès des publics et des partenaires,

Co-organiser le Salon des agricultures de Provence (accueil des producteurs et des scolaires du Pays d'Arles, animation du stand...),

Gérer les ressources humaines et installer une direction adjointe destinée à :

1 - Renforcer l'administration générale : consolider les fonctions supports au service des missions (conforter les outils de gestion des projets : pilotage, méthodologie, procédures, suivi de réalisation, suivi des marchés, évaluation...), piloter la transversalité entre les missions et la communication interne, valoriser les actions du PETR (appropriation des missions du PETR par les élus et partenaires), renforcer les partenariats intra-territoriaux et avec les territoires voisins.

2 - Conduire une mission dédiée d'appui aux communes et EPCI : recherche de financements et appui aux dépôts et suivi de dossiers, apport en ingénierie ciblée (interne ou mise à disposition de prestataires experts), veille stratégique, mise en réseau (acteurs et outils)... Co-piloter avec la Région Sud le contrat « Nos territoires d'abord » signé avec les EPCI sur la période 2023-2028.

Ressources internes : 197.310 €

- Christine COLLANGE – ETP 100% - Directrice
- Sophie CROQUETTE – ETP 50% - Directrice adjointe
- Emmanuelle MONTAGARD - ETP 100% - Gestion-comptable
- Sylvie HERNANDEZ – ETP 40% - Chargée de communication-concertation
- Laurent BIEGANSKI – ETP 15% - Formation gestion & finances publiques
- 1 stagiaire universitaire 4,5 mois

Ressources externes dont :

- Communication, **12.000 €** dont animation du SAP 2026 Charges fixes et variables du PETR, **113.500 €**
- Renouvellement de matériel bureautique : **3.500 €**
- Ressources humaines : enveloppe de **16.500 €** soit 2,2% : avancements annuels, comptes épargne temps, prime mobilité durable...



Mission Démocratie participative – Conseil de développement

➤ OBJECTIFS

➤ Priorités, actions & ressources

Animer, former,
communiquer,
concerter

CDD – Recomposer le CDD, accueillir les nouveaux membres, organiser des formations pour une acculturation réussie à leur mission de concertation et de participation citoyenne,

CDD - Renforcer les relations avec les différentes commissions du PETR,

CDD - Accompagner les membres du CDD dans la définition et la réalisation du plan d'actions annuel en lien avec les enjeux du Pays d'Arles et les missions du PETR : choix des sujets et format de travail (événements, rencontres, ateliers...),

CDD - Accompagner la restitution des avis et contributions à la gouvernance du PETR, équiper les membres des outils de diffusion/promotion des avis de publication (réseaux sociaux, site du CDD, mise en forme graphique, podcasts ou vidéos ...),

PETR/Concertation – Elaborer une boîte à outils offrant des formats de concertation adaptés aux missions portés par le PETR notamment le SCOT – Air Climat Energie. Concevoir et animer les différents formats de concertations,

PETR/Concertation Accompagner les EPCI « obligés » – ACCM et TPA – dans la réflexion sur le format d'organisation d'un Conseil de développement d'EPCI ou mutualisé avec le PETR.

Accompagner la
construction et la
promotion du plan
d'actions

Ressources internes : 34.840 €

- Sylvie HERNANDEZ – ETP 60 %

Ressources externes

- Mise à disposition des membres du CDD d'un budget pour couvrir des dépenses d'animation-déplacement-communication –



Mission SCOT

➤ OBJECTIFS

Modification Simplifiée
n° 1 du SCOT

Révision Générale du
SCOT

Animer
Coordonner
Analyser
Communiquer
Concerter

➤ Priorités, actions & ressources

1^{er} semestre

- **Modification Simplifiée n° 1 portant la trajectoire de sobriété foncière à 2030, approbation** après enquête publique et introduction des modifications éventuelles,

- **Révision générale, relance :**

- Définition d'une méthodologie et d'un rétroplanning précis de travail pour approbation en 2030,
- Complétude du diagnostic, suite à la réunion des Personnes Publiques Associées,
- **Association** régulière des partenaires : PNRA, PNRC, SYMCRAU, SYMADREM, ABF et SCOT voisins (Sud Gard, Aix-Marseille Provence, Bassin de Vie d'Avignon...) et **concertation** avec certains groupes (CDD, DECLIC, autres...)

Candidature à l'AAP paysage de l'Office Français de la Biodiversité (projet évalué à 60.000 € financé à 80%, proratisation budget 2026)

2^{ème} semestre

Ateliers avec les nouveaux élus :

- Présentation du SCOT AEC (hiérarchie des normes, méthodologie, planning 2025-2030, gouvernance)
- Atelier armature territoriale, notre territoire aujourd'hui, notre territoire en 2050
- Atelier sur les besoins en logement
- Atelier risques

Réécriture du PAS (suite réunion PPA et ateliers avec les nouveaux élus)

Suivi des documents d'urbanisme et production des avis : PLU, PLH, SCOT voisins, SRADDET...

Suivi des politiques sectorielles : étude SYMADREM, révision charte PNRC, SAGE de la Crau, document stratégique de de façade méditerranée...



Mission Transitions - Air Energie Climat

➤ OBJECTIFS

➤ Priorités, actions & ressources

Révision du PCAET

1er Semestre

- **Concertation** autour du plan climat
- Mise à jour éventuelle du **Diagnostic** et de la **Stratégie Territoriale**
- Finalisation du plan d'actions et rencontres des partenaires pour **validation du portage** Réalisation de l'**atelier 4 du plan d'action en février/ mars 2026**
- Définition et mise en place du **dispositif de Suivi des objectifs** du PCAET
- Réalisation de l'**Évaluation Environnementale**
- **Envoi aux PPA**

2nd semestre

- Consultation PPA et public
- Intégration des avis puis adoption du PCAET
- **Publicité** et **communication** autour du PCAET

Promotion, animation & gestion du contrat chaleur

Contrat chaleur

Accompagner les organisations publiques et privées (communes, EPCI, entreprises, associations...) du territoire dans l'émergence de **projets de chaleur renouvelable et de récupération** (bois énergie, solaire thermique ou la géothermie, chaleur fatale) :

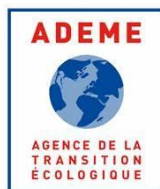
- Réalisation d'études d'opportunité
- Animation des instances de co-pilotage du contrat (ADEME, Région, PETR)
- Aide à la commande d'études de faisabilité conformes : recherche d'un prestataire qualifié et aide au montage du dossier de demande de subvention
- Suivi des objectifs qualitatifs et quantitatifs,
- Assistance au suivi de la construction et de l'exploitation.



Mission SCOT & Transitions - Air Energie Climat

Ressources internes SCOT & Transitions : 186.205 €

- Laure DELALIX, chargée de projet SCOT-AEC – ETP 100 %
- Recrutement, chargé.e de mission SCOT 4^{ème} trimestre 2026 - CDD 36 mois
- Hadrien BATAILLE, chargé de mission PCAET - 100%
- 1 stagiaire 6 mois, SCOT - Transitions
- Zoé SOUSSAN-RABETTE, chargée de mission Contrat chaleur territorial – 100%



Ressources externes – Transitions : 74.385 €

- * Evaluation Environnementale PCAET (analyse et rédaction) : **35.000 €**
- * Arrêt du PCAET, publicité, communication : **10.000 €**
- * Adhésion annuelle pour le territoire à ATMOSUD : **29.300 €**

* Fonds territorial de transition **42.075 €**, destiné à financer des projets concrets à l'échelle du territoire au service de la transition écologique et énergétique,

* Contrat chaleur territorial – **4.497.160 €** en autorisation d'engagement sur 4 ans, versement du 1^{er} acompte en 2025 = 1.124.290 €.

Attribution d'une subvention de 300.072,50 € par le 1^{er} Copil en faveur de l'installation d'une PAC géothermique pour la rénovation de la piscine de Châteaurenard.

Ressources externes – SCOT : 80.880 €

- Agences d'Urbanisme (AUPA/AURAV) Production des pièces du SCOT (finalisation du diagnostic, réécriture du PAS, **50.000 €**
- DL Avocats, Analyse juridique des actes administratifs et des pièces du SCOT, conseil juridique au suivi de la procédure, **5.900 €**
- Adhésion à l'agence d'urbanisme du Pays d'Avignon Vaucluse : **5.000 €**
- Etude paysage (lancement), **60.000 €** financée à 80%



Plan Climat Air Energie
du Pays d'Arles

Mission Agriculture-Alimentation

➤ OBJECTIFS

➤ Priorités, actions & ressources



Pilotage et animation de la mission 20% du temps

- Animer la **commission agriculture-alimentation** et le **comité technique agriculture-alimentation**
- Piloter, animer, gérer le **Projet Alimentaire Territorial** avec la Métropole Aix-Marseille Provence pour déployer le plan d'action 2025-2028 (contrats de coopération, groupements de commande, RH partagées, marchés publics mutualisés AMO-prestataires, recherche/gestion des subventions, gouvernance, communication, gestion de projets, animer la coopération...)
- **Représenter le territoire** auprès des différentes instances et institutions
- **Contribuer aux divers projets portés par le PETR** : révision générale du SCOT, élaboration du PCAET, financements LEADER pour les projets agricoles/alimentaires, GR de Pays axé sur le terroir, groupe alimentation du CDD...

Actions en maîtrise d'ouvrage 70 % du temps

- **Déployer la Charte des communes du PAT : suivi des plans d'actions** communaux pour 15 communes et **déploiement** sur de nouvelles communes et les 3 intercommunalités. Suivi des **Conventions de partenariat** (Lycées Montmajour et Agricole), Hôpitaux.
- **Porter des actions opérationnelles** (détaillées ci-après) :
 - « **Nos Cantines Durables** » et son déploiement : animation du réseau des communes, structuration des filières, label commerce équitable, outil de mutualisation des achats, sensibilisation auprès des scolaires,
 - **Agriculture durable** : dispositif « Notre foncier nourricier » pour les communes, actions en faveur de la transmission (FEADER multipartenarial),
 - **Circuits de proximité : Salon des agricultures de Provence 2026** : co-organisation, animations, présidence des Trophées de l'innovation, accueil de 33 producteurs et 300 scolaires du Pays d'Arles, appui à la **modernisation et la coordination des marchés professionnels** (MIN de Châteaurenard Provence, marché André Vidau),
 - **Nutrition santé accessibilité : actions pédagogiques pour les seniors et les scolaires** autour de l'alimentation méditerranéenne
- **Porter des études** : Filières agricoles à enjeux (CA13) ; diagnostic des friches (Friche + de la Banque des Territoires), suivi du plan de reconquête des friches (DDTM), Etude sur l'approvisionnement en produits locaux dans les outils de transformation

Accompagnement et montage de projets 10 % du temps

- **Coordination et soutien des porteurs** de projets engagés en faveur de la réduction de la précarité alimentaire, agroécologie...
- **Suivi de projets** financés par **LEADER** et projets dont le **PETR est partenaire** FEADER notamment
- Renforcer **l'accompagnement à la recherche de financement des communes et porteurs** de projets.



Mission Agriculture-Alimentation



Ressources internes : 141.785 €

- Sophie CROQUETTE – Directrice adjointe – ETP 40 %
- Léa WIRTZ – chargée de mission agriculture-alimentation – ETP 100%
- Lison POSTEL – chargée de mission Resto co – ETP 50% PETR & 50% AMP, poste porté par le PETR co-financé par le FEADER et AMP,
- Hannah DUTOURNIER – chargée de mission Resto co – ETP 50% PETR & 50% AMP, poste porté par AMP et co-financé par l'ADEME et le PETR.

Ressources externes – prestataires : 246.325 €

- **Groupement d'opérateurs économiques pour la Restauration collective** : Ecozept-Déclic-Ingécor-Sofra conseil, **43.727 €** (financement Feader 80% et 15% AMP) : prestations pour les communes signataires de la Charte du PAT : conseils, rédaction de marchés publics, sourcing ciblé, plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, sortie du plastique, politique RH, gestion des biodéchets, visites de sites, etc...) et études. Marché encadré par un groupement de commande PETR (chef de file)/AMP;
- **Marché public mutualisé entre le PETR et AMP de prestations pour l'accompagnement stratégique et opérationnel du Projet Alimentaire Territorial 2026-2028** (AMO, conseils, études, animations) dont 71% de prestations mises à disposition des communes signataires de la Charte du PAT et intercommunalités. Co-financement de certaines dépenses par la DRAAF à 67%, le Feader à 80% et le CD 13 (à confirmer). Marché multi-lots à bons de commande, encadré par une convention de groupement de commande AMP (chef de file)/PETR.
Prestations du marché prévues sur 2026 : volet foncier (études, conseils aux communes...) : **67.150 €**, volet circuits courts (conseil aux communes) **8.000 €**, animation (scolaires pour les communes, seniors, événements agricoles) **24.000 €**, structuration du PAT (animation de filières, actualisation du diag. Agricole...) **18.690 €**. Solde de la convention 2022 avec la SICA des abattoirs de Tarascon **5.250€**
- Partenariat financier avec la CA 13 pour le **Salon des Agricultures de Provence 2026, 80.000 €**
- **Prestataires pédagogiques (CPIE...) pour 6 classes** via France Agrimer (**12.496 €** pris en charge à 100% inscrit au Contrat de coopération RHD),
- Prestataires ANCORIS-SAFER dans le cadre de **Friche +** (22 jours affectés gracieusement au territoire par la Banque des Territoires soit environ **22.000 €**).



Mission Agriculture-Alimentation



Déclinaison de 3 actions :

- Mission **Cantines durables** : Formations, accompagnement individuel des communes, sensibilisation des scolaires, économie circulaire dans les cantines, animation communale, renforcement des achats de produits locaux (déploiement de plateformes de producteurs, sourcing ciblé, rédaction de marchés publics cohérents avec l'offre locale, appro locale dans la restauration collective privée, label commerce équitable en resto co, structuration de filières à enjeux pour la resto co : blé tendre (pain), légumineuses, blé dur (pâtes...)..., outil de mutualisation d'achats de denrées locales pour les communes).
- Le dispositif multipartenarial « **Notre Foncier nourricier** » : appui aux communes qui s'engagent dans une démarche de **valorisation du foncier agricole** (protection du foncier, reconquête de friches agricoles, installation ou diversification d'activités agricoles, points de vente, transmission...) : mise à disposition de ressources (portraits agricoles communaux...), formations/visites, accompagnement individuel via un appel à projet ouvert en continu (mise à disposition d'ingénierie interne+ BE +partenaires) pour formaliser leur projet, sécuriser le montage opérationnel et mobiliser les financements publics nécessaires.
- Le territoire **bénéficie du dispositif Friches*** porté par la Banque des Territoires : accompagnement de 22 jours d'ingénierie (cartographie & qualification des friches agricoles). Conduite avec les 3 EPCI, cette démarche cible la lutte contre les incendies.

Mission Tourisme

➤ OBJECTIFS

Projet de GRP®
Finaliser le dossier de
pré-homologation

Projet de GRP®
Mise à l'épreuve de la
version 1 du tracé

Animation territoriale

➤ Priorités, actions & ressources

1^{er} trimestre

Clarifier et affiner la version 1 du tracé GRP® validé par le Copil du 25 novembre,

Mettre en valeur le fil rouge « Terroir et histoires agricoles » autour du tracé retenu,

Formaliser le dossier de pré-homologation en conformité avec les attendus du cahier des charges de la Fédération Française de Randonnée (hébergements, 30% maxi de voie sur bitume, valorisation fil rouge),

A partir du printemps :

Confronter la version 1 du tracé aux réalités et volontés : sécurisation, aménagements, équipements, prises de responsabilité par acteurs publics (communes, digues et canaux) et propriétaires privés,

Formulation de la version 2 du tracé découlant des conclusions de la mise à l'épreuve,

Résolution juridique, administrative et foncière de l'itinéraire,

Initier la mise en tourisme et la mise en récit du projet de GRP®

Organiser la mise en œuvre administrative du projet de GRP® (délibérations, éventuelles inscriptions au PDIPR...)

Contribuer aux projets du PETR (SCOT, PCAET mobilités, Leader) ainsi qu'à des projets impulsés par **des partenaires territoriaux**,

Alimenter le Site web valorisant l'offre touristique du Pays d'Arles : www.provence-pays-arles.com,

Ressources internes : 100.860 €

- Majda BOUCHANINE –chargée de développement et de promotion touristique - ETP 100%
- Astrid HOUSSIN - Assistante projet de GR de Pays - ETP 100 % sur 11 mois

Ressources externes : 45.390 €

- Missions terrain baliseurs Fédération Française de Randonnée **3 500 €** + créations cartographiques **5 550 €**
- Création outils de communication, **3 500 €**, hébergement site Pce Pays d'Arles **2.440 €**, frais de réception **2.000 €**
- Missions expertises technique et juridique pour la mise à l'épreuve de la version 1 du tracé – **20.400 €**
- **Productions premières** fiches de mise en récit, **8.000 €** (production de l'accompagnement)

Pays
d'Arles

PÔLE D'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL & RURAL



Mission leader 2023-2027

➤ OBJECTIFS

➤ Priorités, actions & ressources



Animer le nouveau
programme 2023 / 2027

Gérer le nouveau
programme 2023/2027

Nouveau Leader 2023-2027 : « Le Pays d'Arles, un territoire volontaire, acteur de ses transitions »

Communiquer pour promouvoir le nouveau dispositif, présenter le programme dans le cadre d'événements locaux,

Ouvrir de nouveaux appels à projets du programme et suivre les AAP n° 3 (échéance au 18 mai 2026), 6 projets retenus dans le cadre des 2 premiers AAP (4 programmés, les 2 autres au Coprog de janvier),

Accompagner les porteurs de projets (montage et suivi de réalisation),

Piloter et animer les instances de gouvernance : Comité de programmation, Comité technique, Comité des financeurs,

Orienter les porteurs de projets vers d'autres dispositifs financiers susceptibles, le cas échéant, de répondre à leur besoin.

Le programme Leader finance via le Feader et la Région les missions d'animation et de gestion.

Ressources internes : 98.925 €

- Laurent BIEGANSKI – ETP 85%, gestion (15% hors financement LEADER)
- Florence PILLITTERI – ETP 100%, animation
- Sophie CROQUETTE – ETP 10 %, supervision

Ressources externes : 26.830 €

- Prestations de communication, **7 045 €** + charges induites **19.785 €**,
- Fonds territorial Leader dédié aux financements de projets : **90 000€** (constitué des 2 premiers versements des EPCI en faveur des projets finançables par Leader)